



SASU au capital de 10 000 € - RCS AVIGNON 892 697 301
Siège social : 1, avenue Saint-Ruf – 84000 AVIGNON
Tél : 04.88.60.50.60
E-mail : avignon@cardinimmobilier.com

Ventes

Prix de vente	Honoraires HT	Honoraires TTC
De 0 à 90 000€	8,33%*	10%*
De 90 001 à 139 999€	6,67%	8%
De 140 000 à 199 999€	5,83%	7%
De 200 000 à 299 999€	5%	6%
Supérieur à 300 000€	4,16%	5%

*Avec un minimum de 5000€ TTC soit 4166.67€ HT

Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf stipulations contraire prévues au mandat.

Cas particulier → honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :

- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

- Honoraires vente de terrain de 10%TTC jusqu'à 5%TTC du prix de vente, les honoraires sont dégressif en fonction du prix de vente

- Honoraires de transaction cession de fonds de commerces et de baux commerciaux : 10% du prix de vente TTC avec un minimum de 4000€ TTC

- **Estimation** : Offerte

- **Honoraires de transaction parkings et garages** : 10% du prix de vente TTC avec un minimum de 3000€ TTC

Location

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par loi n°89-462 du 06/07/1989 :

Location sans Gestion	Visite du logement, étude, constitution du dossier et rédaction de bail	Etat des lieux
Part propriétaire	10€/m ²	3€/m ²
Part locataire	10€/m ²	3€/m ²
Location avec Gestion	Visite du logement, étude, constitution du dossier et rédaction de bail	Etat des lieux
Jusqu'à 50m ² : Part Propriétaire et locataire	8€/m ²	3€/m ²
51 à 85m ² : Part Propriétaire et locataire	7€/m ²	3€/m ²
Plus de 86m ² : Part Propriétaire et locataire	6€/m ²	3€/m ²
Honoraires pour les autres baux :		
Libellé	Montant	
Habitation (Hors résidence principale):	10% TTC du loyer hors charges à la charge du locataire.	
Professionnels :	8.33% HT du loyer annuel, soit 10% TTC à la charge du preneur.	
Commerciaux :	8.33% HT du loyer annuel, soit 10% TTC à la charge du preneur.	
Location d'un garage	1 mois TTC de loyer à la charge du locataire	

Gestion

Honoraires de gestion : 5.83% HT sur l'ensemble des sommes encaissées, soit 7% TTC à la charge du bailleur. Ces honoraires sont dégressif lorsque vous nous mandatez pour la gestion de plusieurs lots

Autres prestations : Garantie des Loyers impayés : 2.2% TTC à la charge du bailleur